

le 4 décembre 1967

E.H. LéchetMonsieur Roger Dürr  
Ambassadeur de Suisse  
Santiago du Chili

Monsieur l'Ambassadeur et cher Monsieur,

Un grand merci pour vos aimables lignes du 14 novembre. En effet, j'étais en vacances lors de votre passage - que l'on m'a signalé à mon retour - et j'ai beaucoup regretté de n'avoir pas eu le plaisir de vous voir.

Je constate que nous avons, pour l'essentiel, les mêmes vues quant à l'initiative de M. Pfenninger relative à l'ouverture d'un nouveau crédit-cadre par les banques, sur la base de la garantie contre les risques d'exportation. L'octroi de tels crédits peut être indiqué dans certaines circonstances, qui ne sont cependant pas réunies en l'occurrence. Un peu de circonspection s'impose. En effet, tout d'abord, de tels crédits comportent en règle générale une rigidité des conditions de paiement qui contribue à détériorer les conditions de paiement usuelles et à alourdir la charge de la Confédération. Ensuite, l'ouverture d'un crédit de ce genre constitue toujours un précédent, qui sera d'autant plus facilement et fréquemment invoqué par d'autres qu'il aura été accordé sans justification réelle. Déjà maintenant, des demandes d'ouverture de crédits-cadre sont assez souvent présentées sans raison valable, dans des circonstances où l'application de la pratique courante de la garantie contre les risques d'exportation est amplement suffisante. Mais cela ne signifie nullement que nous ayons une attitude négative envers le Chili, bien au contraire, nous l'avons démontré par l'octroi des crédits antérieurs.

BIRD Pour information j'ajoute qu'une autre forme de crédit bancaire sur la base de la garantie contre les risques d'exportation commence à être pratiquée, pour le financement de grands projets. Il s'agit du "crédit parallèle" ou "financement joint", c.-à-d. d'un financement des pays fournisseurs joint à un financement partiel d'une organisation internationale. C'est ainsi que la Suisse prend actuellement part aux travaux de financement de la BIRD pour d'importants projets au Mexique et en Colombie ainsi que de la ~~BIRD~~ pour le projet hydroélectrique d'Ilha Solteira au Brésil. Une participation à de tels financements est indiquée pour nous non seulement en raison de l'intérêt immédiat de l'industrie suisse mais aussi en raison de l'intérêt de la Suisse à poursuivre son

- 2 -

./.  
étroite et fructueuse collaboration avec la BIRD. A titre d'illustration, je joins à ces lignes copie d'une lettre adressée le 20 novembre aux grandes banques suisses, au sujet du financement parallèle en faveur de la Colombie.

Les crédits d'Etat sur le plan du commerce extérieur sont tout à fait exceptionnels. Ils ne sont ouverts que dans des circonstances très spéciales. C'est le cas pour la Turquie, pays membre de l'OCDE en faveur duquel les Chambres fédérales avaient décidé, en 1964, dans le cadre du Consortium pour la Turquie de l'OCDE, un programme particulier d'aide financière, à des conditions extraordinaires.

Voilà, je me suis probablement trop étendu, vous connaissez certainement la plupart de ces choses.

Pour ma part, je souhaite que vous trouviez beaucoup de satisfaction à votre nouveau poste, qui est sans doute un des plus intéressants d'Amérique latine.

Veillez croire, Monsieur l'Ambassadeur et cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments très distingués et les meilleurs.

sig. Léchet

Annexe.